

A l'initiative du professeur Franklin Nyamsi, la plateforme des organisations de la société civile du Cameroun, a publié une lettre ouverte au Président Macron et a lancé une pétition pour le départ immédiat de l'ambassadeur de France au Cameroun, **Christophe Guilhou**, accusé « de graves ingérences et de manipulation éhontée de l'opinion publique ». Ceci fait suite à sa réception au palais de l'unité le 16 avril 2020, par le président de la République, Paul Biya.

Certains Camerounais, n'avaient pas bien digéré le fait que Paul Biya qui n'était plus apparu en public depuis le 11 mars 2020, réapparaît aux côtés du diplomate français plutôt que du peuple.

Dans cette lettre ouverte dont l'objet est « **protestation citoyenne et demande de relève immédiate de ses fonctions de l'ambassadeur de France au Cameroun, M. Christophe Guilhou** », le Professeur agrégé de philosophie, Franklin Nyamsi, très proche de Maurice Kamto, protestait « **contre les manœuvres inacceptables de l'Ambassadeur de France au Cameroun, M. Christophe Guilhou et demander son retrait immédiat de ses fonctions au Cameroun** ».

En réaction, le Ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi, a fait une communication hier mercredi 22 avril 2020 pour fustiger l'attitude de ces compatriotes. « **Le gouvernement est pour le moins outré par ces comportements irresponsables et irrévérencieux des citoyens incorrigibles qui se permettent de prendre à partie un Ambassadeur d'un pays ami en plein exercice de ses fonctions, et qui de ce fait, doit bénéficier de tous les égards dus à la sa qualité de représentant légal et légitime** » a, écrit le porte-parole du gouvernement René Emmanuel Sadi.

« **Le gouvernement de la république refute donc catégoriquement les allégations ubuesques de groupuscules dévoyés et dénonce sans réserve les nombreuses menaces proférées sans aucune raison, via les réseaux sociaux, contre l'Ambassadeur de France** », a-t-il ajouté

Voici le communiqué intégral du gouvernement



MINISTRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

N°007

22 AVR 2020

MISE AU POINT DU GOUVERNEMENT AU SUJET DES ATTAQUES DIRIGÉES CONTRE
L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU CAMEROUN, S.E.M. CHRISTOPHE GUILHOU

MISE AU POINT DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement de la République a pris connaissance d'un texte en circulation dans les réseaux sociaux, indexant de façon outrancière, l'Ambassadeur de France au Cameroun, Son Excellence Christophe GUILHOU, à la suite de l'audience que lui a accordée le **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE PAUL BIYA**, en date du 16 avril 2020, au Palais de l'Unité.

Ce texte est adressé au Président de la République française par quelques groupuscules de la diaspora camerounaise, lesquels lui demandent de relever de ses fonctions l'Ambassadeur de France, sous le prétexte fallacieux d'une ingérence dans les affaires internes du Cameroun.

Déniant la réalité de l'audience présidentielle, ces individus prétendent en effet et en substance, que l'Ambassadeur de France s'est prêté à un montage audiovisuel visant à démontrer à l'opinion publique nationale et internationale, que le Cameroun est plutôt bien gouverné avec des institutions républicaines qui fonctionnent normalement et sous le remarquable leadership du **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE PAUL BIYA**.

Le Gouvernement est pour le moins outré de ces comportements irresponsables et irrévérencieux de concitoyens incorrigibles qui se permettent de prendre à partie un ambassadeur d'un pays ami en plein exercice de ses fonctions, et qui, de ce fait, doit bénéficier de tous les égards dus à sa qualité de représentant légal et légitime.

Faut-il encore dire à ces concitoyens que leurs agissements irréfléchis ne les honorent nullement, et que, s'agissant de l'audience mise en cause,

l'Ambassadeur de France au Cameroun a bel et bien été reçu en audience par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE PAUL BIYA, le 16 avril 2020 au Palais de l'Unité, tant et si bien que l'idée d'une soi-disant mise en scène ne peut relever que de l'affabulation et du fantasme.

A la sortie de cette audience, l'Ambassadeur de France a souligné l'excellence des relations entre la France et le Cameroun et réitéré l'engagement de la France à soutenir notre pays dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Riposte contre la pandémie du COVID-19.

Le Gouvernement de la République réfute donc catégoriquement les allégations ubuesques de groupuscules dévoyés et dénonce sans réserve les nombreuses menaces proférées sans aucune raison, via les réseaux sociaux, contre l'Ambassadeur de France.

De même, il met en garde ces groupuscules, du reste récidivistes, contre tout acte susceptible de porter atteinte, sous quelque forme que ce soit, à ce plénipotentiaire digne de respect, ou d'entraver l'accomplissement heureux de sa haute mission au Cameroun.

Au demeurant, le Gouvernement entend prendre toutes les mesures qui s'imposent, pour préserver la sécurité des membres du corps diplomatique accrédité au Cameroun, et ce, dans le strict respect des conventions internationales auxquelles le Cameroun est partie./.

Yaoundé, le **22 AVR 2020**

Le Ministre de la Communication,



René Emmanuel Ladi